

Implantation Center Parcs au Rousset (71)

Motion de soutien de la CCI Bourgogne

Le débat public et le cahier des acteurs :

Par décision du 3 juin, la commission nationale du débat public a décidé de prolonger ledit débat jusqu'au 4 septembre 2015.

La CCI Saône-et-Loire est actrice de ce débat avec les autres chambres consulaires. C'est ainsi qu'une contribution a été transcrite dans **un cahier des acteurs interconsulaires** et qui a été mis en ligne sur le site du débat public le 2 juin dernier.

La mobilisation des Chambres Consulaires de Saône-et-Loire pour l'aboutissement du projet :

La CCI Saône-et-Loire était présente à la réunion de lancement, le vendredi 24 avril à Marizy, à la réunion de mi-débat le lundi 8 juin ainsi qu'aux différents ateliers et le soutien des chambres consulaires a été exprimé publiquement lors de ces réunions. Une visite du site a également été organisée dans le cadre du débat public le samedi 6 juin dernier à laquelle ont participé les Présidents ECHALIER et DECERLE.

En lien avec les organisations professionnelles représentatives des entreprises de Saône-et-Loire, le soutien des chambres consulaires fera l'objet **d'une campagne de communication dans la presse quotidienne et hebdomadaire régionale** pour mettre en avant les enjeux et les retombées économiques du projet.

Les chambres consulaires de Saône-et-Loire souhaitent fortement que les dirigeants de Center Parcs **s'engagent à travailler avec les acteurs économiques locaux**.

Elles s'engagent à informer et mobiliser le tissu économique local par l'organisation de groupements de commande qui permettront aux entreprises de bien positionner leur offre.

Soutien de la CCI Bourgogne

Il est aujourd'hui demandé à l'Assemblée de prendre acte que la CCI Bourgogne affirme son soutien au projet d'implantation d'un Center Parcs au Rousset, considérant qu'il produira des retombées pour les acteurs économiques locaux lors de la construction et de l'exploitation du site.